



**Centre d'expertise
et de collaboration en
troubles concomitants
du RUISSS de l'UdeM**

Première
activité scientifique

Vers une meilleure intégration des soins

pour les personnes souffrant
de troubles concomitants

PROGRAMME

28 novembre 2019

Centre de recherche du CHUM
900, rue Saint-Denis, Montréal
Métro Champ-de-Mars

RÉSEAU UNIVERSITAIRE
INTÉGRÉ DE SANTÉ
ET DE SERVICES SOCIAUX



Université 
de Montréal


CHUM
Centre hospitalier
de l'Université de Montréal

CHUM 
FONDATION

ruisss.umontreal.ca

Si vous êtes professionnel de la santé et des services sociaux, gestionnaire, professeur, étudiant ou chercheur du domaine de la santé mentale et de la dépendance, cette journée de réflexion et d'échanges vous concerne.

Depuis nombre d'années, nous reconnaissons la prévalence et les besoins particuliers des personnes atteintes de troubles concomitants, mais il subsiste d'importantes barrières à la véritable intégration des soins et des services que nécessite leur situation.

Cette première activité scientifique annuelle sera l'occasion de réfléchir ensemble aux obstacles rencontrés depuis la réorganisation du réseau québécois et aux actions prioritaires à réaliser afin de les surmonter de manière durable et efficace au bénéfice des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie.

Une attestation de présence sera remise aux participants (5.25 h de crédits de formation).

PROGRAMME

28 novembre 2019

8 h30 Accueil

9 h Mot de bienvenue

Dr Didier Jutras-Aswad
Président du CECTC

Objectifs :
Expliquer le mandat et les services du CECTC;

Décrire l'objectif de la journée au regard de l'intégration des soins et des services.

9 h15 Les meilleures pratiques recensées pour l'organisation des soins offerts aux personnes souffrant de troubles concomitants

Dre Annie Trépanier, CHUM

Natalie Bremshey, CISSS de Laval

Présentation : 45 minutes

Période de questions : 15 minutes

Objectifs :

Identifier les principaux modèles intégrés basés sur des données probantes;

Reconnaître les caractéristiques essentielles des organisations intégrées.

10 h15 Pause-santé

10 h30 Expériences québécoises de services destinés aux personnes souffrant de troubles concomitants

Programme Mosaic

Élisabeth Hamel
CISSS de la Montérégie-Est

Clinique Cormier-Lafontaine

Jonathan Brière et Dr François Noël
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Service de psychiatrie des toxicomanies

Dr Simon Dubreucq et Pascale Desaulniers, CHUM

Clinique des troubles concomitants

Dre Claire Gamache, CISSS de Laval

**Centre de traitement en dépendances
Domaine Orford**

Cindy Mercier

Présentations : 75 minutes

Période de questions : 30 minutes

Objectifs :

Se représenter les principales modalités d'implantation de services intégrés expérimentées au Québec;

Expliquer les impacts attribuables à ce type de services.

12 h15 Dîner - buffet libre-service

**13 h 30 Les défis de l'intégration
des soins et des services**

Animation : Chan Tep

Panélistes :

Élisabeth Hamel, CISSS de la Montérégie-Est

Jonathan Brière,
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Dr Simon Dubreucq, CHUM

Dre Claire Gamache, CISSS de Laval

Cindy Mercier, Centre de traitement
en dépendances Domaine Orford

Dave Fillion, CIUSSS
de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Jason Champagne, CIUSSS
du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Mario Jarquin, CISSS des Laurentides

Échanges et discussion : 75 minutes

Objectifs :

Reconnaître les effets de la réorganisation
du réseau et des récents plans d'action
ministériels pour la clientèle des troubles
concomitants;

Identifier les enjeux et les barrières à l'intégration
qui subsistent au Québec.

14 h 45 Pause

**15 h Priorités d'action pour améliorer
les trajectoires de soins en
troubles concomitants**

Animation : Chan Tep

Coanimateurs :

Dr Didier Jutras-Aswad, président du CECTC

Jean-Marc Ménard,
membre du comité soutien du CECTC

Natalie Bremshey,
membre du comité soutien du CECTC

Discussion : 60 minutes

Objectifs :

Préciser les mesures de soutien nécessaires
aux équipes qui souhaitent améliorer
l'intégration des soins et des services;

Identifier des stratégies d'implantation
durable des meilleures pratiques;

Déterminer les priorités d'action requises pour
améliorer les trajectoires de soins des personnes
souffrant de troubles concomitants au Québec.

16 h à 16 h 30

Mot de la fin

Remise de prix et évaluation de l'activité

INSCRIPTION

[www.jedonneenligne.org
/fondationduchum/TC2019/](http://www.jedonneenligne.org/fondationduchum/TC2019/)

Date limite d'inscription :
20 novembre 2019

Tarifs :

Régulier : 125 \$

Étudiant : 75 \$

(places limitées et
justificatif requis à l'entrée)

Les personnes des régions éloignées
qui souhaiteraient participer à cette
activité scientifique à distance
via l'application Zoom doivent
communiquer avec
Guylaine Tremblay
avant le 10 novembre 2019 :
guylaine.tremblay@umontreal.ca
514 890-8000, poste 13537

Pour permettre une interaction
optimale, le nombre de connexions
via Zoom est limité.

Accréditation de l'évènement

La Direction du développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal est pleinement agréée par l'Association des facultés de médecine du Canada (AFMC) et par le Collège des médecins du Québec (CMQ).

La Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît un maximum de 5.25 heures de crédits de Catégorie 1 aux participants à cette activité.

Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada et a reçu la certification de la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et donne droit jusqu'à 5.25 crédits Mainpro+.

La présente activité est une activité d'apprentissage collectif agréée (section 1), au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada; elle a été approuvée par la Direction du DPC de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal pour un maximum de 5.25 heures.

Pour tout autre professionnel participant, ce programme donne une attestation de participation pour un maximum de 5.25 heures.

Les participants doivent réclamer à leur ordre professionnel respectif un nombre d'heures conforme à leur participation.

